

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2003

PRESENTS : MM. BOYER – LEROUGE – MERCIER – BRUEZ — FOLET – WIART – CUVILLIER – LAUDE - THUIN

MMes CACHEUX – BRANCAR T – DEREGNAUCOURT - CATTIAUX

ABSENTS EXCUSES : Mme COQUART - Mr CARPENTIER

### 1°) Demandes de subventions

- Association Mémoire et Patrimoine de Bourlon : 450 €
- Association Nord-Pas de Calais Tchernobyl : 31 €

### 2°) Vote du budget supplémentaire 2003

A) de la commune

Reprise des résultats du compte administratif 2002

- section de fonctionnement : excédent de 88 118 € 49
- section d'investissement : déficit de 26 756 € 56

B) du service des eaux

Reprise des résultats du compte administratif 2002

- section de fonctionnement : excédent de 17 658 € 36
- section d'investissement : déficit de 2 933 € 63

### 3°) Révision du loyer du local Grand'Rue

Révision du local situé Grand'Rue : loyer annuel fixé à 1207 € 07 à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004.

### 4°) Création d'un syndicat mixte entre les communautés de communes de Marquion et Scarpe-Sensée (OSARTIS)

Avis favorable à la création d'un syndicat mixte entre les communautés de communes de Marquion et de Scarpe-Sensée (OSARTIS)

### 5°) Convention d'assistance technique fournie par l'Etat : (A.T.E.S.A.T.)

Suite à une précédente décision d'adhérer à l'assistance technique de l'Etat, le maire informe le Conseil Municipal qu'une convention faite pour deux ans va être signée. Coût annuel pour la commune : 430 € 31.

### 6°) Divers :

- **Cimetière**

- établissement d'un règlement pour le cimetière : a savoir qu'une distance réglementaire de 60 centimètres entre chaque caveau devra être respectée.
- Caveau provisoire : Pose d'une plaque en marbre et suppression des bâches.

- **La poste de Bourlon :**

Suite à un entretien du 12 novembre 2003 avec Monsieur BARAS, directeur du groupement postal, le maire informe de la réduction des horaires d'ouverture de la poste au public à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2003 à savoir :

\* du lundi au vendredi : de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00

\* le samedi : de 8h30 à 11h00

Levée du courrier :

\* du lundi au vendredi : 15h30

\* le samedi : 11h00

**- Plaque commémorative aux morts de la Guerre 1914-1918**

Le maire présente au Conseil Municipal la proposition de la Marbrerie Braillon concernant la remise à neuf de la plaque au monument aux morts guerre 1914-1918 : Coût : 3599 € 36. Après étude de ce devis, le conseil municipal émet un avis favorable.

**- Agenda communal**

Dénonciation du contrat au vu du coût réclamé aux annonceurs

**- Colis personnel communal**

Attribution du colis de Noël à l'assemble du personnel communal (Titulaire et non titulaire)

**- Repas de Noël**

Repas de Noël le 19 décembre 2003 à 12h00 à la cantine

**- Presbytère**

Les trois logements seront mis en location vers la mi-décembre. Inauguration prévue pour le 10 janvier 2004. Sur proposition d'un conseiller, cette inauguration sera accompagnée d'une exposition de photos concernant l'immeuble avant et après travaux.